AOC DE LA GIRONDE – EXTRAITS DES CAHIERS DES CHARGES au 16 octobre 2025

	REGLES PARTICULIERES ETIQUETAGE (CAHIERS DES CHARGES)			
	Dénomin. Géograp.	Taille max caractères	Unité géographique plus grande pouvant être utilisée (taille max. caractères : 2/3 car. nom AOC)	Autres
BORDEAUX Bordeaux rouge, claret, clairet, rosé			Vin de Bordeaux	
Bordeaux supérieur			Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	
Entre-deux-Mers			Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	
COTES Côtes de Bordeaux Blaye - Côtes de Bordeaux Cadillac - Côtes de Bordeaux Castillon - Côtes de Bordeaux Francs - Côtes de Bordeaux Sainte-Foy – Côtes de Bordeaux	Unité géo. + petite si lieu-dit cadastré et figurant sur DR		Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	Identifiant collectif selon dispositions charte collective mise à disposition des opérateurs par l'ODG
Blaye Graves de Vayres Côtes de Bourg				
MEDOC/GRAVES Médoc Haut-Médoc Listrac-Médoc Moulis Margaux Saint-Julien Pauillac Saint-Estèphe			Vin de Bordeaux-Médoc, Grand Vin de Bordeaux-Médoc	
Graves			Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	A compter de la récolte 2026, identifiant collectif selon dispositions de la charte collective mise à disposition des opérateurs par l'ODG
Pessac-Léognan			Vin de Graves, Grand Vin de Graves Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	Cru classé de Graves
StEMILION/POMEROL/FRONSAC Saint Emilion			Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	
St Emilion grand cru				Grand Cru Classé Premier Grand Cru Classé (rév.clas.ts les 10ans)
Lussac St Emilion Puisseguin St Emilion Montagne St Emilion Saint-Georges St Emilion Pomerol Lalande de Pomerol Fronsac Canon Fronsac				
BLANCS SECS Bordeaux blanc sec Bordeaux Haut-Benauge	Haut-Benauge	Imm.après caract. = nom AOC	Vin de Bordeaux	Si teneur suc.ferm. (G+F) >5 g/l et <60g/l, mention correspondante telle que définie par rgt communautaire
Francs - Côtes de Bordeaux Blaye - Côtes de Bordeaux Sainte-Foy – Côtes de Bordx sec	Unité géo. + petite si lieu-dit cadastré et figurant sur DR		Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	Identifiant collectif selon dispositions charte collective mise à disposition des opérateurs
Côtes de Blaye Côtes de Bourg Graves de Vayres sec			Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	
Côtes de Bdx St-Macaire sec				Ttes indic. facult. en caract. ≤ double de ceux de l'AOC. «sec» si teneur suc.ferm. (G+F) ≤ 4g/l
Graves Blanc			Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	
Pessac-Léognan			Vin de Graves, Grand Vin de Graves Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	Cru classé de Graves
Entre-deux-Mers Entre-deux-Mers Ht-Benauge	Haut-Benauge	Imm.après Caract. = nom AOC	Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	
BLANCS DOUX (avec restes sucre) Bordeaux blanc (+ 4 g) Bordeaux Haut-Benauge			Vin de Bordeaux	
Bordeaux supérieur Graves de Vayres moelleux			Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	
Côtes Bdx St-Macaire moelleux				Ttes indic. facult. en caract. ≤ au double du nom de l'AOC «moelleux» si teneur suc.ferm. entre 34 et 45 g/l
Côtes Bdx St-Macaire liquoreux				Ttes indic. facult. en caract. ≤ au double du nom de l'AOC
Sainte-Foy – Côtes de Bordx moe	Unité géo. + petite si lieu-dit cadastré et figurant sur DR			«moelleux» si teneur suc.ferm. (G+F) entre 17 et 45 g/l : Identifiant collectif selon dispositions charte collective mise à disposition des opérateurs par l'ODG
Sainte-Foy – Côtes de Bordx liq				
Francs - Côtes de Bordeaux				
Graves supérieures			Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	
1ères Côtes Bordeaux			Vin de Bordeaux, Grand Vin de Bordeaux	
Cadillac				Ttes indic. facult. en caract. ≤ au double du nom de l'AOC
Cérons Loupiac Sainte Croix du Mont Sauternes Barsac				
CREMANT BORDEAUX blc/rosé				